

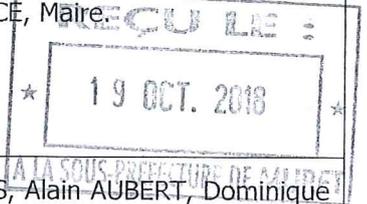
COMMUNE de SEYSSES
10 Place de la Libération
31600 SEYSSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 18
Procurations : 5
Absents : 6
Votants : 23
Pour : 23

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation : 10 octobre 2018



PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.

PROCURATIONS : Andrée ESCAICH à Alain D'ORSO, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Bruno BENOIST à Alain PACE, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON à Manuel SOLSONA.

ABSENTS : Corinne CORDELIER, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Eva FLORES.

Secrétaire de séance : Maryvonne SALES

N° 4552

OBJET :

**Dénomination d'une
voie**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1 ;

Monsieur le Maire ayant signalé l'intérêt de donner une dénomination officielle aux voies de la commune ouvertes à la circulation générale et rappelant les conditions d'exercice du choix du conseil municipal ;

Considérant qu'il y a lieu de donner suite à la mesure proposée concernant la voie centrale du projet Linkcity, accès par la future voie Promologis depuis le chemin du château d'eau ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** que la voie de la commune ci-après indiquée au plan annexé à la présente délibération recevra la dénomination officielle suivante :

➤ Rue Claude DEBUSSY

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : 19 OCT. 2018

Affiché
le : 22 OCT. 2018

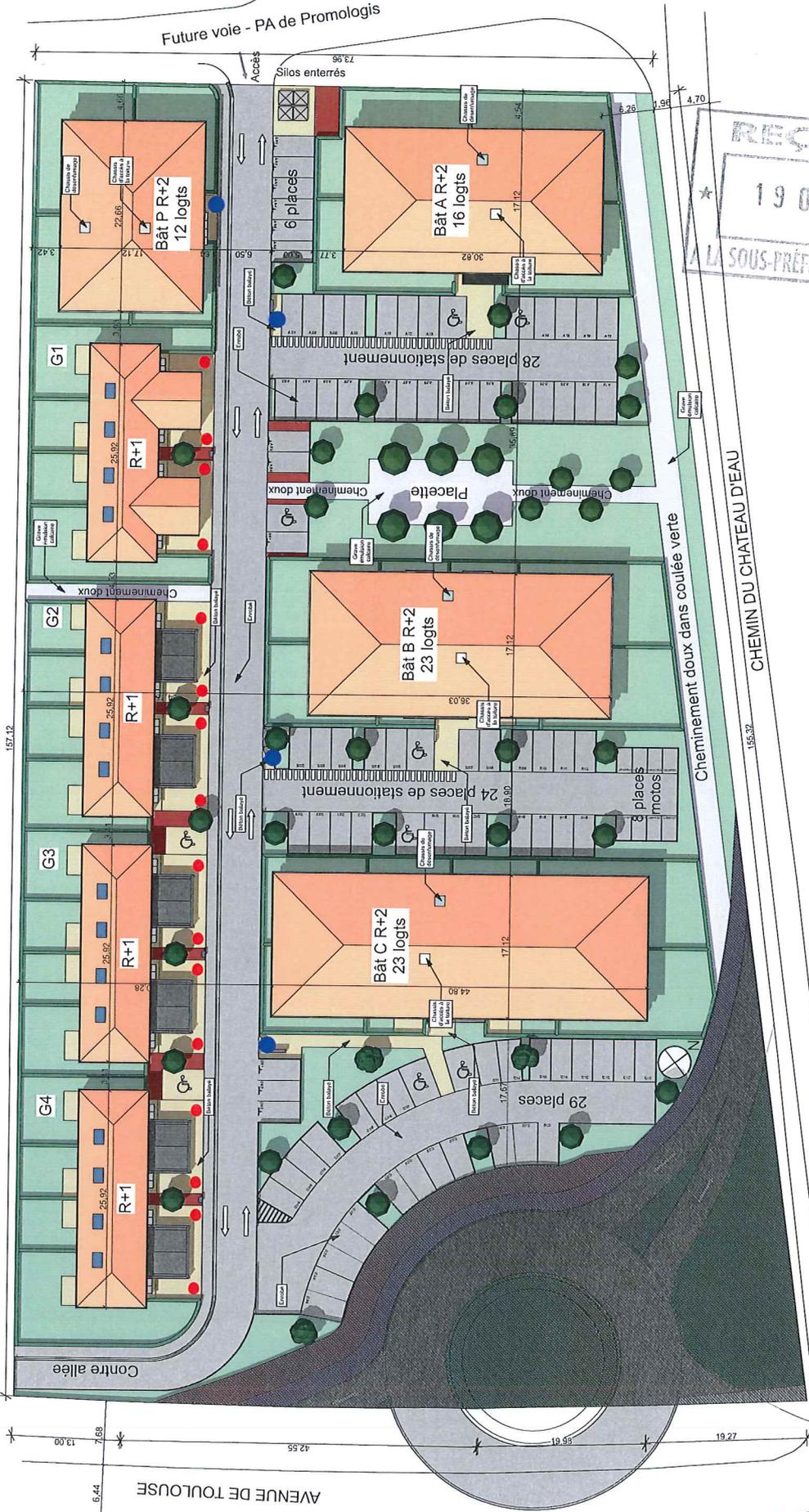
Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 19 octobre 2018

**Le Maire,
Alain PACE**



● ACCES COLLECTIFS

● ACCES VILLAS



REÇU LE
 19 OCT. 2018
 LA SOUS-PRÉFECTURE DE MOURMELAN

Construction de 90 logements
 Chemin du Château d'Eau - 31600 Seysses

Mairie d'Arvignac (MURCI) Centre Sud-Ouest
 25 avenue de Gallies - 31130 BALMA
 Tél: 05 33 65 96 30
 Ateliers d'Architecture du Périphère
 24 rue de Croix - 31130 BALMA
 Tél: 05 62 72 06 05 Fax: 05 62 72 01 58



DCE / Indice A
 Date: 24/01/2018

Plan de masse A3

Echelle: 1:500°

DCE 01